

## La Péniche au Trésor

Par Sébastien Peretti

« En amont du port de Gennevilliers, au large de L'Île-Saint-Denis. La parfaite zone de plein-droit.

— Zone de non-droit, tu veux dire ? »

Le vieil agent sourit à la réponse de son junior. Ce dernier occupe ce poste de contractuel à la surveillance de la voie publique pour payer ses études ; il ne pense pas à mal en voulant corriger son phrasé, mais ce boulot au contact de personnes parfois bourruées va vite lui apprendre la diplomatie.

« C'est tout le sujet ! Ce bateau a précisément été coulé ici parce que tout le monde peut le revendiquer, donc personne ne s'y colle. »

Né à Gennevilliers, le vieil agent avait un jour postulé à cet emploi pour travailler près de chez lui et rentabiliser sa connaissance des recoins de la ville. Nettoyer les épaves de voitures, pointer les dépôts sauvages, épingler les indéclicats. Le duo patrouillait en cette matinée nuageuse aux frontières de la municipalité, redescendant la départementale depuis Epinay-Sur-Seine. En croisant les rails du tramway, ils bifurquèrent vers la gare RER et la friche industrielle, propice aux incivilités ; loin des yeux, loin du cœur...

Devant le refuge de la Société Protectrice des Animaux, l'ancien pointa l'entrée du Parc des Chanteraines ; ce n'est pas dans notre juridiction, mais midi approche et on y trouve des sandwiches décents. Aussi et surtout, un prétexte pour continuer l'anecdote en marchant vers le bord de Seine, et cette fameuse épave. Il faut être un minimum observateur : se pencher à la barrière, repérer la péniche derrière les herbes folles. La poupe surnage, le bateau est coulé en diagonale d'avant en arrière. On remarque davantage l'énorme cygne blanc qui y a élu domicile et fait sa toilette, les pattes au sec.

L'objet du litige sous les yeux, le vieux pouvait narrer sa légende au gamin en mangeant son sandwich. Au nord, L'Île-Saint-Denis, sa municipalité et son département de Seine-Saint-

Denis. A l'est, la ville de Villeneuve-la-Garenne. Au sud, le Parc départemental des Chanteraines, rattaché au département des Hauts-de-Seine. A l'ouest, Gennevilliers. Et au beau milieu, un bras de la Seine, mollement revendiqué par le gouvernement national ; le propriétaire de l'embarcation avait bien choisi l'emplacement. Comme expliqué au départ, personne et tout le monde à la fois pouvaient revendiquer l'enlèvement du bateau (personne) et son contenu (tout le monde), car il n'avait pas appartenu à n'importe qui.

L'immatriculation remonta à d'énigmatiques sociétés écrans hébergées dans des pays peu scrupuleux, méthode maritime éprouvée lorsque l'on cherche à qui envoyer la facture d'une marée noire. Seuls les vieux marins d'eau douce pouvaient témoigner avoir vu le bateau arrimé de son vivant à des ports de plaisance, où un homme d'affaires oublié invitait ses conquêtes extra-conjugales. Il trouva ici où cacher ses économies, à l'abri des avocats de sa femme lorsqu'elle demanda le divorce ; dans un monde où chaque centimètre carré est cartographié, une planque aux yeux de tous peut pour autant rester hors d'atteinte.

« Mais », s'exclama le jeune agent, « et la pègre ? Les voleurs du dimanche, les curieux ? » Sauf que l'endroit est trop fréquenté à cause du port, à l'abri de toute piraterie, et d'ailleurs, qui se souvient encore de cette histoire ? Personne ne saurait même quoi chercher : des lingots d'or ? La bonne blague ! Des titres de propriété dans une pochette étanche ? Peut-être une minuscule clé USB hébergeant comptes en banque ou cryptomonnaies ? Qu'ils sont loin, les coffres-forts bien en évidence dans les cabines de première classe du Titanic ! L'impétrant était-il même revenu un jour et se serait-il déjà servi, laissant là une ruine éventrée ? « Sans parler du cygne : ça vous arrache un doigt, ces bêtes-là, et la Ligue de Protection des Oiseaux veille sur lui ! » Content d'avoir fini sur cette blague, le vieil agent déclara la pause de midi terminée ; cet après-midi, c'est patrouille d'ici aux Grésillons.

Trois mois plus tard, l'ancien eut droit à un nouvel équipier ; l'autre avait cessé de se présenter, et son remplaçant avait été pioché dans la pile des candidatures. Ce n'était pas le premier abandon de poste à cet emploi invisible et ingrat, et sûrement pas le dernier.

Comme l'histoire de la péniche au trésor avait eu son petit effet sur le précédent, il ne résista pas longtemps au plaisir de la recycler auprès de son nouveau bras droit ; même trajet, même sandwich, même trait d'humour. Sauf que quelque chose avait changé sur les lieux du crime

esthétique – quelque chose que seul le vieillard avait pu remarquer. Les ronces couchées, la vase déplacée, l'écouille mal refermée. Même le cygne semblait dérangé dans son intimité. La péniche avait été visitée.

C'est en quittant le parc départemental, au hasard des chemins de promenade, qu'il eut un déclic : à côté du cirque pour enfants, le centre de plongée sous-marine. La ronde de l'après-midi fut abrégée pour rapidement revenir au bureau de police et éplucher les dossiers du personnel. C'était bien sûr interdit, mais son ancienneté dans le service suffit à convaincre sa copine aux ressources humaines, qui lui transmet discrètement le fichier du jeunot précédent. C'est en passant devant la bibliothèque qu'il lut, à la section "Loisirs" de son CV : "plongeur confirmé pour l'apnée en profondeur sans équipement – diplômé d'état".